



Minerbio, le 03 Septembre 2019

A toute personne concernée

Déclaration de conformité à la norme UNI EN 71.3 : 2017

Nous déclarons que les produits suivant:

YO-30M760/--BNC
FO-25M060/--BNC

sont conformes à la norme UNI EN 71.3 : 2017 (vernissage des jouets – migration de certains éléments), concernant l'absence de métaux lourds ou de leur présence en dessous de la limite imposée par la nouvelle table de réglementation (colonne 3: mg/kg de matériel raclé du jouet)

- | | |
|----------------------|-------------------|
| - Aluminium | - Plomb |
| - Antimoine | - Manganèse |
| - Arsenic | - Mercure |
| - Baryum | - Nickel |
| - Bore | - Sélénium |
| - Cadmium | - Strontium |
| - Chrome (III et VI) | - Etain |
| - Cobalt | - Etain organique |
| - Cuivre | - Zinc |

Salutations distinguées.

RENNER ITALIA S.p.A.
Luigi Benni
(R&D Manager)



Minerbio, le 19 Juin 2019

Messieurs,

Toutes les pâtes pigmentaires appartenant à la famille EY---M460/ sont conformes aux exigences de la norme EN 71.3 : 2002.

Vous savez peut-être que, depuis Juillet 2013, une nouvelle version de la norme EN 71.3 a été publiée. La nouvelle version a introduit un certain nombre de nouveaux métaux, qui n'avaient pas été pris en compte auparavant et a restreint les valeurs limites de migration.

Selon la nouvelle version de la norme en vigueur actuellement, toute la famille EY---M460/ respecte la norme EN 71.3 : 2013, seule exception :

EY---M460/--E09

EY---M460/--E04

EY---M460/--E62

Il faut bien sur considérer que les pâtes pigmentaires ne sont pas utilisées seules mais toujours en combinaison avec un vernis transparent ou blanc dans lequel elles sont ajoutées en petite quantités.


Il se peut donc que le produit obtenu puisse être conforme à la réglementation EN 71.3, cela dépendra de la quantité de pâtes qui ont été ajoutées.

Par conséquent, en fonction de la quantité de pâte ajoutée, les peintures pigmentées finales obtenues peuvent toujours être conformes.

Au cas où les pâtes incompatibles ne sont pas utilisées, la formule est conforme aux exigences de la norme EN 71.3: 2013 et des modifications ultérieures. Dans le cas contraire, le tableau ci-dessous indique les pourcentages maximaux pouvant être utilisés afin que le produit fini soit conforme aux normes.

	Maximum limit
EY---M460/--E09	20%
EY---M460/--E04	13%
EY---M460/--E62	10%

Salutations distinguées


Luigi Benni
R&D Manager
Renner Italia S.p.A.